



Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps

Compte rendu **Comité de Direction** *Vendredi 13 novembre 2009*

Membres présents :

Collège des élus

Emile BREHIER, Jean COLLET, Annie FAVRE, Cyrille GALLAY, Jacqueline GARIN, Georges LAGRANGE, Flora MUFFAT

Collège des socioprofessionnels

Christelle MUDRY, Marie-Thérèse BAUD, Sylvain BAUD, Jean-Pierre BOUVET, Bruno BURNOUD, Marie LAGRANGE, Vincent VOIRON

Membres absents :

Gilbert ADAMEC, Anthony BAUD, Thierry COFFY, Rémi CULLAZ, Philippe ELOY
Maryline GAILLARD, Sébastien TOURNIER

Autres personnes présentes :

LAMBERT Danièle (Trésorerie), PUGIN-BRON Stéphane (Directeur OTVA)
et Solène RONCO (Promotion Vallée d'Aulps)

1. Point sur les opérations de promotion de cet automne

Solène RONCO fait un point sur les actions qui se sont tenues cet automne.

-Salon Ski Show Birmingham (UK) : 30 octobre au 1 novembre 2009



La vallée a participé au salon Ski Show de Birmingham pour la seconde année. Le stand était en parti décoré par les Sculpteurs du Lac de Montriond. Le salon a connu une baisse de fréquentation par rapport à l'année passée. La Vallée d'Aulps était accompagnée de plusieurs chambres d'hôtes de Montriond et St Jean d'Aulps ainsi qu'un hôtel de Morzine adhérents à l'office de tourisme. Stéphane PUGIN-BRON indique qu'un bilan sera fait prochainement avec l'ensemble des participants.

Il préconise toutefois de ne pas renouveler ce salon sous cette forme l'année prochaine, les hébergeurs présents n'ayant pas suffisamment mis en avant la Vallée d'Aulps qui était pourtant le financeur de cette opération. Il semble préférable que ce soit les hébergeurs qui financent directement le stand avec une aide financière à définir de l'Office de Tourisme. Une décision sera à prendre par la commission promotion lors de sa prochaine réunion.

-Foire de Cavaillon : 7 au 12 novembre 2009



La Vallée d'Aulps a participé à la foire de Cavaillon avec un stand gracieusement meublé et décoré par les Sculpteurs du Lac de Montriond.

La foire a eu une belle fréquentation le dimanche et le mercredi 11 novembre. Une chambre d'hôte de Seytroux accompagnait la vallée sur le stand.

-Jeu concours

Un jeu concours a été mis en place sur le site internet de la vallée et sur la foire de Cavaillon pour gagner un séjour hiver en Vallée d'Aulps pour découvrir ses 3 stations et le Domaine de Découverte. Le budget de cette action est de 1000 €

-Vacances.com

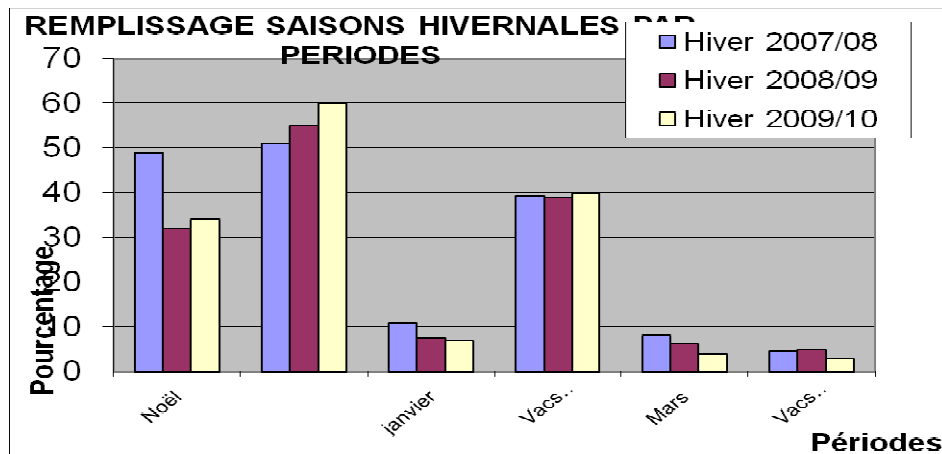
La vallée est présente sur le site vacances.com en novembre, décembre, janvier et février sous forme de rédactionnel, publipmail ou bandeau publicitaire. Le budget de cette action est de 2700€.

-Google : La vallée est présente sur le moteur de recherches Google par l'intermédiaire de liens commerciaux. Le budget de cette action est de 2000€.

2. Point sur le remplissage Val d'Aulps Location – hiver 09/10

Stéphane PUGIN-BRON fait un point sur le remplissage au 13 novembre et un comparatif avec les réservations 2008/2009 à la même période.

Périodes	Hiver 2008/2009	Hiver 2009/2010
Noël	32%	34%
Nouvel An	55%	60%
1ère vacances Février	31%	42%
2ième vacances Février	38%	61%
3ième vacances Février	45%	38%
4ième vacances Février	43%	19%



Il indique que les réservations pour 2009/2010 sont stables par rapport à l'année passée. Le remplissage pour les mois de janvier et mars est bas. Les réservations pour ces périodes sont généralement faites en dernière minute. Stéphane PUGIN-BRON indique que des demandes pour les « tout-compris » sur ces périodes commencent à arriver. Pour cet hiver, un « tout-compris » par station a été mis en place. Les chiffres confirment les tendances des stations voisines.

Marie-Thérèse BAUD indique, pour information, que les gîtes de France recherchent des partenaires sites touristiques sur la Haute-Savoie.

3. Vote du budget 2010

3.1/ Procédure

Stéphane PUGIN-BRON rappelle la procédure du vote du budget. Le vote du budget 2010 par le Comité de Direction doit se faire avant le 15 novembre 2009. Il est ensuite transmis aux 5 partenaires du budget (communes de St Jean d'Aulps, Montriond et Le Biot, Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps et SITHD) pour une validation avant 1 mois.

3 possibilités :

- accord des partenaires : le budget est valide et transmis en sous-préfecture
- pas de réponse sous 1 mois : le budget est valide et engage le financeur
- réponse négative des partenaires : nouvelles discussions pour un nouveau budget à voter par le comité de direction.

3.2/ Personnel

L'objectif est de maintenir les services de 2009 avec une légère diminution de la masse salariale.

Pôle Accueil

Ouverture des bureaux - Accueil hiver :

- Bureaux de Saint Jean d'Aulps et de Montriond:

7j/7 et 7h/j du 20 décembre au 5 avril

Personnel : 3 annuelles du pôle accueil

- Bureau du Biot :

Rappel 2009 : Lundi après-midi et Mercredi après-midi pendant 6 semaines (vac. Noël et vac. février) avec personnel : pôle promotion

Proposition 2010 :

- soit idem 2009

-soit du lundi au vendredi dans le bureau du pôle promotion (1^{er} étage de la mairie, avec signalétique spécifique)

- Bureau de Drouzin_:

Rappel 2009 : Mardi après-midi, Jeudi après-midi et samedi pendant 6 semaines (vac. Noël et vac. février) Personnel : pôle animation

Proposition 2010 :

Lundi de 11h à 17h

Jeudi de 13h30 à 17h30

Personnel : pôle animation

Personnel Accueil :

Rappel 2009 :

-3 Annuelles

-Annualisation de la saisonnière (dont 4 mois à la promotion)

-2 hôtesse saisonnières d'été (pendant 2 moi

Proposition 2010 :

3 annuelles :

-2 en CDI

-1 en CDD (jusqu'au 31 oct. 2009) puis contrat saisonnier

-2 hôtesse saisonnières d'été (pendant 2 mois)

Pôle Animation

Rappel 2009 :

-2 annuels (dont accueil Drouzin pendant 6 semaines à Noël et en février : 15h/sem.)

-Suppression du poste d'aide animateur été

Proposition 2010 :

-2 annuels (dont accueil Drouzin pendant 6 semaines à Noël et en février)

Pôle Promotion

Rappel 2009 :

-3 annuels

-Annualisation de l'hôtesse d'accueil saisonnière soit 4 mois en plus (notamment travail sur le sponsoring des animations)

Proposition 2010 :

3 annuels :

-1 à 100% (Val d'Aulps + Multipass PDS été)

-1 à 75%

-2 à 50 % jusqu'au 31 mai 2010 puis 1 à 90 ou 95% sur reste année

-Sponsoring par hôtesse accueil en CDD

- **Masse salariale prévisionnelle 2009 : 255 600 €**
- **Masse salariale prévisionnelle 2010 : 253 000 €**

⇒ **Soit une évolution de -1%**

Stéphane PUGIN-BRON indique que la masse salariale est en baisse de -1%,

principalement dû à la réduction de temps de travail de deux agents au pôle promotion, ainsi qu'au passage en contrat saisonnier du CDD annuel au service accueil.

Il constate qu'aucun représentant du Biot n'est présent à la réunion du comité de direction ce jour ; il indique qu'à la demande du Maire du Biot, il se rendra à la réunion du conseil municipal vendredi 20 novembre pour exposer le budget 2010 de l'office de tourisme ainsi que des propositions d'ouverture des bureaux d'accueil cet hiver. Monsieur le Président indique qu'il se rendra également au conseil municipal du Biot.

Nota : lors du conseil municipal du Biot, il a été évoqué l'hypothèse suivante :

- pas d'ouverture du bureau d'accueil de Drouzin cet hiver
- l'hôtesse de la poste assurerait après formation l'accueil touristique du Biot l'été et l'hiver pendant les horaires d'ouverture de la poste
- en contrepartie, l'office financerait sur ses fonds propres (de 2 à 3 000 €) des animations hivernales à Drouzin le Mont en plus de celles organisées par le Comité des fêtes pour répondre à la forte demande des résidents du col.

La commune donnera sa réponse rapidement pour pouvoir organiser des animations dès cet hiver.

3.3 Dépenses

a) Frais de fonctionnement

1.1.1 Personnel	Budget 2009	Réalisé prévisionnel 2009	Proposition Budget 2010
Salaire et charges	255 600 €	260 400 €	253 000 €
Taxe sur les salaires réserve	47 000 €	0 €	16 000 €
Déplacement et formation	7 100 €	5 400 €	5 700 €
Médecine du travail	1 100 €	900 €	1 100 €
CNAS	1 400 €	1 500 €	1 600 €
	312 200 €	268 200 €	277 400 €

1.1.2 Bâtiment	Budget 2009	Réalisé prévisionnel 2009	Proposition Budget 2010
Électricité	5 200 €	5 600 €	5 800 €
Loyer	2 300 €	2 400 €	2 400 €
Assurance	3 200 €	3 700 €	4 000 €
Téléphone	10 400 €	10 600 €	11 000 €
Entretien et maintenance	1 400 €	1 200 €	1 400 €
Décoration	600 €	300 €	300 €
	23 100 €	23 800 €	24 900 €

1.1.3 Frais administ.	Budget 2009	Réalisé prévisionnel 2009	Proposition Budget 2010
Matériel administratif	8 100 €	6 300 €	7 400 €
Acquisition livres, cartes	500 €	1 000 €	1 000 €
Fournitures	6 000 €	4 000 €	4 000 €
Frais gestion	13 700 €	13 700 €	14 400 €
Frais financier	100 €	100 €	100 €
Frais cérémonie	1 100 €	500 €	1 100 €
	29 500 €	25 600 €	28 000 €

1.2 Actions touristiques	Budget 2009	Réalisé prévisionnel 2009	Proposition Budget 2010
Dépliants	97 600 €	90 600 €	51 400 €
Cotisations	11 500 €	11 900 €	12 900 €
Promotion	19 400 €	17 500 €	3 300 €
Maintenance internet /webcam	3 500 €	4 700 €	4 300 €
Carte d'hôte	4 200 €	4 300 €	4 400 €
Frais d'envoi	7 700 €	6 500 €	7 000 €
Animations	6 800 €	7 500 €	7 000 €
Reversement Régie à CCVA	1 500 €	1 600 €	1 500 €
Reversement Commercialisation	2 000 €	1 400 €	2 000 €
Reversement taxe de séjour au PDS	15 000 €	13 500 €	15 000 €
	169 200 €	159 500 €	108 800 €

b) Investissement

	Budget 2009	Réalisé prévisionnel 2009	Proposition Budget 2010
Photo	500 €	500 €	0 €
Bureautique et mobilier	2 000 €	600 €	1 000 €
Roll-up	1 000 €	0 €	0 €
Logiciels	0 €	200 €	0 €
Site Internet	2 500 €	1 200 €	3 900 €
	5 000 €	4 400 €	4 900 €

Bilan Dépenses 2010

	Budget 2009	Réalisé prévisionnel 2009	Proposition Budget 2010
Fonctionnement	364 800 €	317 600 €	330 300 €
Actions touristiques	169 200 €	159 500 €	108 800 €
Investissement	5 000 €	4 400 €	4 900 €
Titre annulé			
Réserve	6 700 €	0 €	
	545 700 €	481 500 €	444 000 €

Répartition par poste

Frais de personnel :	62,4%
Frais liés aux bâtiments :	5,6%
Frais administratifs :	6,3%
Actions touristiques :	24,5%
Investissement :	1,1%

3.4 Recettes

	Budget 2009	Réalisé prévisionnel 2009	Proposition Budget 2010
2.2 Taxe de séjour	65 000 €	58 000 €	65 000 €
2.3 CSDMM (contrat station durable moyenne montagne)	14 000 €	14 800 €	5 000 €
2.4 Participations des professionnels			
Cotisations (hors meublés)	14 000 €	14 700 €	14 700 €
VAL	5 800 €	4 300 €	4 300 €
	19 800 €	19 000 €	19 000 €
2.5 Autres recettes			
Remb.rémunérat.	100 €	8 800 €	0 €
Indemnité apprentissage	1 000 €	0 €	0 €
Participations extérieures	0 €	900 €	0 €
Ventes régie	5 000 €	5 600 €	5 000 €
Commercialisation	2 000 €	1 400 €	2 000 €
EDF ESF Md	200 €	300 €	300 €
Sponsoring	3 700 €	3 500 €	3 000 €
FCTVA 2008	1 000 €	0 €	0 €
Excédent n-1	93 700 €	94 700 €	
	106 700 €	115 200 €	10 00 €

Affectation excédent 2010 (à faire au BS 2010 en avril)

Excédent 2010 : 67 300€

Proposition d'affectation (qui sera à valider lors du vote du budget supplémentaire en avril 2010) :

-**Investissement** : 2 200€ (amortissement obligatoire)

-**Réserve taxe sur salaire** : 47 000€ (2007, 2008,2009)

-**Promotion** : 19 100€ soit un total promotion :

BP + BS : 22 400€ (contre 19 400€ en 2009)

Si le contrat SDMM est accepté, versement possible d'une subvention sur les opérations de promotion (50% du HT)

Bilan Recettes 2010

Recettes hors collectivités : **100 300 €**

Dépenses : **444 000 €**

Solde à financer : **343 700 €**

Participations 2009 : *340 200 €*

Soit une augmentation de 1% des participations des collectivités pour équilibrer le budget 2010.

2.1 Participation	Budget 2009	Réalisé prévisionnel 2009	Proposition Budget 2010
CCVA	36 000 €	<i>36 000€</i>	36 400 €
Montriond	116 100 €	<i>116 100 €</i>	117 300 €
Saint Jean d'Aulps	141 300 €	<i>141 300 €</i>	142 700 €
Le Biot	20 100 €	<i>20 100 €</i>	20 300 €
SITHD	26 700 €	<i>26 700 €</i>	27 000 €
	340 200 €	<i>340 200 €</i>	343 700 €

BILAN

	Budgets 2009	Réalisé prév. 2009	Proposition Budget 2010
Total recettes	545 700 €	<i>548 800 €</i>	444 000 €
Total dépenses	545 700 €	<i>481 500 €</i>	444 000 €
Bilan	0 €	<i>67 300 €</i>	0 €

Avis des membres présents sur le budget 2010 :

Émile BREHIER pense qu'en promotion le budget internet n'est pas assez élevé et souhaite que pour les années qui viennent un investissement moins conséquent soit fait sur les dépliants afin de réaliser plus d'actions web ainsi qu'un site internet en constante évolution. Stéphane PUGIN-BRON précise que le nombre de dépliants d'appel est adapté au plus juste (20 000 ex. pour le nouveau contre 25 000 ex. pour le précédent). Cependant, il est exact qu'internet est devenu le principal vecteur promotionnel et qu'il faut intensifier la promotion de la vallée sur ce support.

Les membres présents votent à l'unanimité la proposition de budget 2010 qui sera présentée aux partenaires financiers de l'office de tourisme pour validation.

4. Indemnités à Mme La Trésorière

Stéphane PUGIN-BRON indique que Mme LAMBERT dispose d'une indemnité de conseil au taux de 100% qui doit être votée par le comité de direction.

L'ensemble des membres votent à l'unanimité l'indemnité de conseil au taux de 100% de Mme La Trésorière, Danièle LAMBERT.

5. Contrat station durable moyenne montagne

Stéphane PUGIN-BRON rappelle qu'un dossier a été déposé par la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps auprès de la région pour obtenir des financements sur un nouveau contrat station durable moyenne montagne. Le dossier Vallée d'Aulps est en cours de finalisation. Il devrait être présenté en décembre à la région et validé en janvier si le processus se déroule bien.

6. BROCHURES

Solène RONCO indique que le marché en cours avec la société Pamplémousse, arrivera à son terme en 2010, la dernière édition étant le guide pratique été 2010.

Elle explique que la procédure de renouvellement doit se faire par un marché adapté pour les brochures allant d'octobre 2010 à septembre 2013. Le montant annuel estimé est de 50 à 60 000 € TTC (soit 150 à 180 000 € sur 3 ans). Elle propose le calendrier suivant : préparation du marché adapté en novembre/décembre, consultation en décembre/janvier, choix de l'agence en février/mars, puis travail d'avril à juillet pour une sortie en août 2010 de la brochure appel 2010/2011.

Elle demande que les membres se prononcent sur les questions suivantes :

- Durée du marché : 1 ou 3 ans ?
- Consultation réduite ou large ?
- Thématique : identique ou différente ?

Après un tour de table, l'ensemble des membres s'accorde sur un marché d'un an renouvelable 2 fois. Ils souhaitent une thématique différente et un document allégé en pages et en textes. Ils demandent une consultation réduite avec un envoi de dossier à l'agence actuelle qui donne satisfaction plus la parution obligatoire au BOAMP (bulletin officiel des annonces des marchés publics).

Christelle MUDRY indique que l'opportunité de la saison hiver est bonne pour obtenir l'avis de la clientèle touristique de la vallée. Elle propose qu'une enquête auprès des touristes soit faite cet hiver sur le sujet des dépliants et leurs caractéristiques afin de les faire évoluer si besoin est. Stéphane PUGIN-BRON dit que cette démarche peut-être réalisée par un(e) stagiaire en février. La proposition sera étudiée avec le service accueil.

Flora MUFFAT indique que les propriétaires désirant envoyer la brochure appel avec le contrat de location, doivent utiliser de grandes enveloppes car la brochure appel est légèrement plus grande que le format A5. Jacqueline GARIN souligne que l'office est doté d'une très belle enveloppe pour envoyer les demandes de documentation. Stéphane PUGIN-BRON propose que les propriétaires intéressés par les enveloppes de l'office puissent se les procurer à prix coûtant. Une proposition sera faite à tous les hébergeurs.

7. Questions diverses

Forum hébergements touristiques – 27 novembre au Val de Fier

Stéphane PUGIN-BRON demande aux hébergeurs du comité de direction ayant reçu un courrier sur le forum s'ils sont intéressés. Marie-Thérèse Baud, représentant de Val d'Aulps Location, indique souhaite s'y rendre et qu'elle contactera Séverine MUDRY pour l'accompagner.

Le Biot, le 2 décembre 2009
Le Président, Georges LAGRANGE